



Assemblée générale annuelle - Plan conjoint

Tous les producteurs et productrices de bois de l'Alliance des Propriétaires Forestiers des Laurentides et de l'Outaouais sont invités à l'assemblée générale de leur Plan conjoint qui se tiendra le **mercredi 4 août 2021** à compter de **9h00** à la salle de l'Église du Cœur-Immaculé-de-Marie au **570, rue Panet à Mont-Laurier.**

Nous veillerons au respect des mesures sanitaires en vigueur et nous vous demandons votre collaboration en ce sens.

Ordre du jour Assemblée générale - Plan Conjoint

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée
- 4- Message du Président
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2019
- 6- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 janvier 2020
- 7- Rapport de mise en marché et d'activités
- 8- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2019 et nomination du vérificateur
- 9- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2020 et nomination du vérificateur
- 10- Présentation de la Fédération des Producteurs Forestiers du Québec
- 11- Dossier Fortress et démarches de remplacement sur 2020-2021
- 12- Demande de modification du décret (Domtar) au MFFP et résultat du PEÉOL sur Louisiana-Pacific
- 13- Suivi du projet de règlement sur le fonds de roulement et du règlement général
- 14- Résolutions
- 15- Varia
- 16- Levée de l'assemblée



Assemblée générale annuelle – Syndicat

Tous les producteurs et productrices de bois de l'Alliance des Propriétaires Forestiers des Laurentides et de l'Outaouais sont invités à l'assemblée générale de leur Syndicat qui se tiendra le **mercredi 4 août 2021** tout de suite après celle du Plan conjoint à la salle de l'Église du Cœur-Immaculé-de-Marie au **570, rue Panet à Mont-Laurier**.

Nous veillerons au respect des mesures sanitaires en vigueur et nous vous demandons votre collaboration en ce sens.

Ordre du jour Assemblée générale - Syndicat

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée
- 4- Message du Président
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2019
- 6- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2019 et nomination du vérificateur
- 7- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2020 et nomination du vérificateur
- 8- Rapport d'activités
- 9- Entérinement des administrateurs pour les secteurs 1, 3 et Pays-d'en-Haut (2020) :

Secteur 1 : M. François Cartier, 2020-2022
Secteur 3 : M. François Patry, 2020-2022
Pays-d'en-Haut : M. Ronald Lapierre, 2020-2022
- Élection des administrateurs pour les secteurs 1, 2, 3, 4, 5, 6 (2021):

Secteur 1 : M. François Patry, 2021-2022
Secteur 2 : M. Jacques Gévry, 2021-2022
Secteur 3 : M. Yves Sigouin, 2021-2022
Secteur 4 : Vacant, 2021-2022
Secteur 5 : M. Guy Sabourin, 2021-2022
Secteur 6 : M. François Cartier, 2021-2022
- 10- Varia
- 11- Levée de l'assemblée